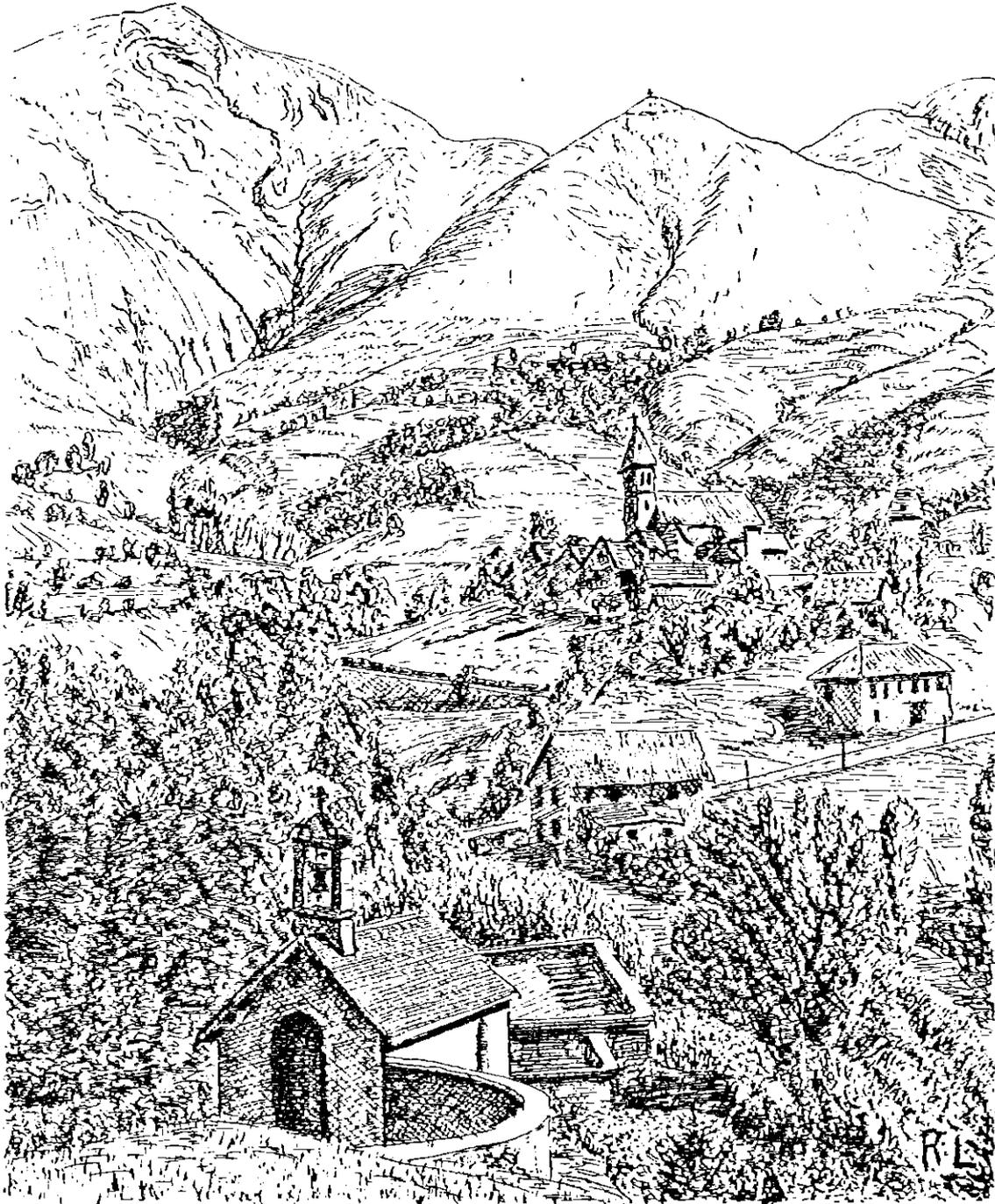


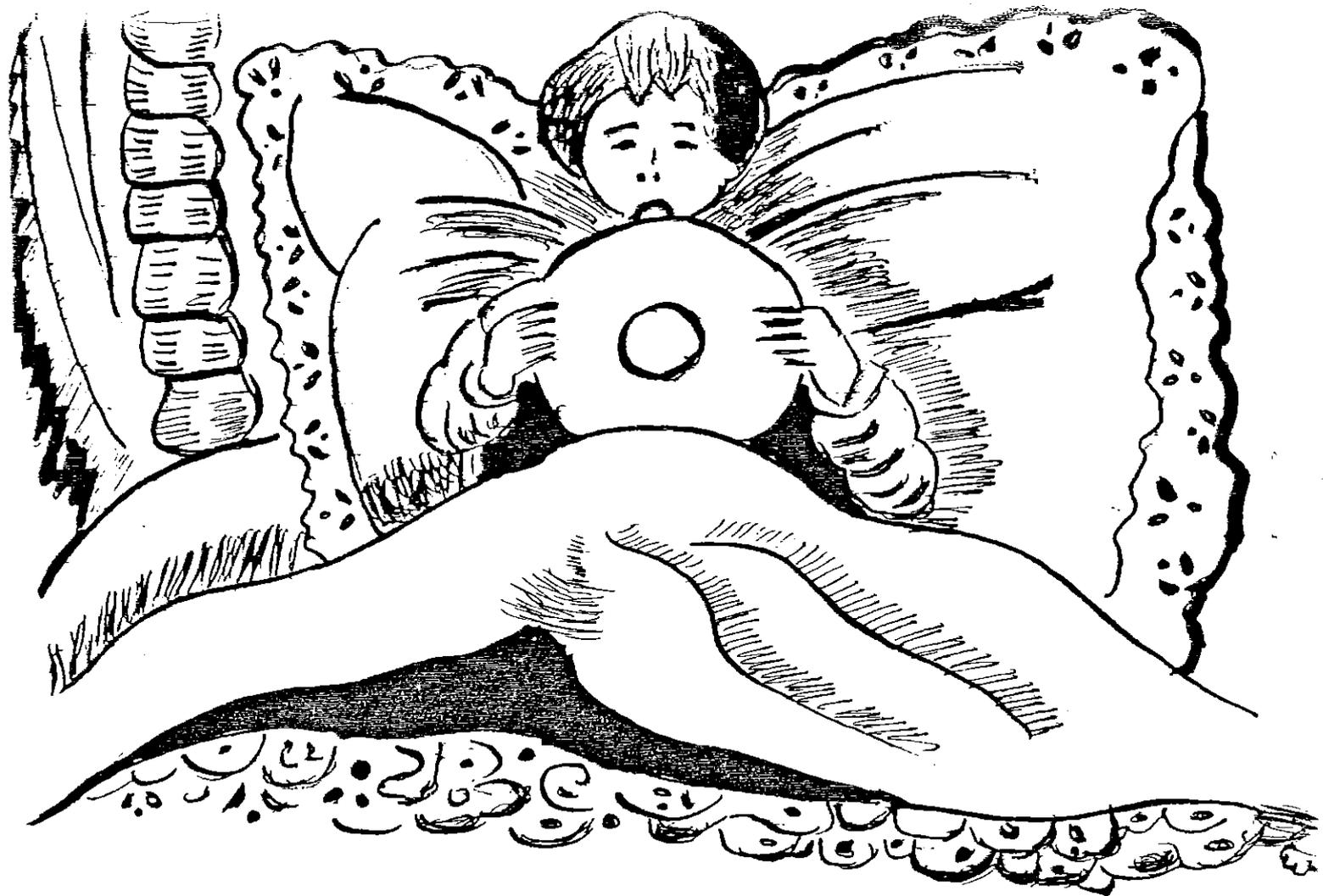
Club du 3^e âge Corps

LE PETIT CORPATUS



Village de la SALETTE 1975

N°59



LA GALETTE DES ROIS

Il se nommait Claude, il était blond, si bouclé, si mignon que tout le monde l'appelait " Le Petit Roi ".

Or le Petit Roi gravement malade allait peut être mourir. Chacun s'ingéniait à lui faire plaisir : on lui apportait des bonbons, des jouets, mais il n'avait envie de rien, et dans son petit lit orné de dentelles il se demandait : - qu'est ce que j'ai ? je n'aime plus mon gros ours Michu, je n'aime plus les pralines au caramel, je n'aime plus la crème à la vanille que maman m'apporte. Rien ne me tente ----- Oh, si je sais ce que je désire ----- mais comment l'avoir ?.

Le petit Claude rêvait de posséder la lune.

Il la demanda à son chien, à son chat, puis à son père le Roi à qui tout le monde obéit. Nul ne peut lui procurer la lune. Chacun lui répond impossible ! Cependant le docteur a conseillé de ne pas contrarier l'enfant, et le Petit Roi de plus en plus malade n'en démord pas, il veut la lune ! Dans sa fièvre il la voit rouler du ciel sur son lit. Il joue avec elle comme un ballon doré ; il la presse comme une orange il la fait sonner comme une cymbale ou tourner comme une meule ; il la lance comme un disque ; enfin il

L'offre comme une montre d'or au géant de la montagne.

Oui, il lui faut cette lune merveilleuse ; comment faire puisque tout le monde lui dit que c'est impossible ?

Soudain il pense : rien n'est impossible pour une maman.

- Maman appelle-t-il doucement, donne moi la lune !

La pauvre Reine a du mal à retenir ses larmes. Comment pourra-t-elle contenter son petit Claude ? Mais en effet rien n'est impossible pour une maman car elle répond :

- Je t'apporterai la lune demain.

Elle embrasse son fils ferme les rideaux et s'éloigne lentement.

Cette nuit là, Claude confiant dans la promesse maternelle dort tranquille.

De bon matin, la Reine alla chercher de la farine, du beurre, des oeufs, un peu de sel et elle descendit aux cuisines.

Elle avait son idée, elle mit à pétrir une grosse galette l'aplatit avec un rouleau de bois, la pliant, la dépliant plusieurs fois pour l'aplatir encore afin qu'elle soit bien feuilletée ; elle l'arrondit comme une pleine lune et la mit au four. Avec quelle tendresse elle surveilla la cuisson pour que cette galette ne soit ni trop claire, ni trop foncée, mais qu'elle se revête d'une belle teinte dorée. Lorsqu'elle fut à point elle l'emporta. Quand le Petit Roi s'éveilla il aperçut la lune sur son lit : c'était la lune, vraiment jaune à souhait douce et friable sous ses doigts impatients. Il y mordit et la trouva si bonne qu'il lui fit une large brèche.

Et le petit Roi guérit.

Ses parents furent tellement heureux qu'ils voulurent faire goûter aux enfants du royaume un morceau de galette couleur de lune. On fit au château des milliers de galettes, on en porta une dans chaque maison avec un présent en signe de joie. Ce fut un peu embarrassant pour les familles.

Qui obtiendrait le présent en même temps que sa part de galette ? On eut l'idée de tirer au sort ; on glissa une fève dans le gâteau et celui qui la trouva obtint le cadeau. On coiffa le gagnant d'une couronne en papier doré et jusqu'au soir on entendit les enfants crier " Vive le Roi ". C'est ainsi qu'on fêta la guérison du Petit Roi dans tout le pays.

Ce fut si amusant que chaque année à la même époque on recommence le Jeu.

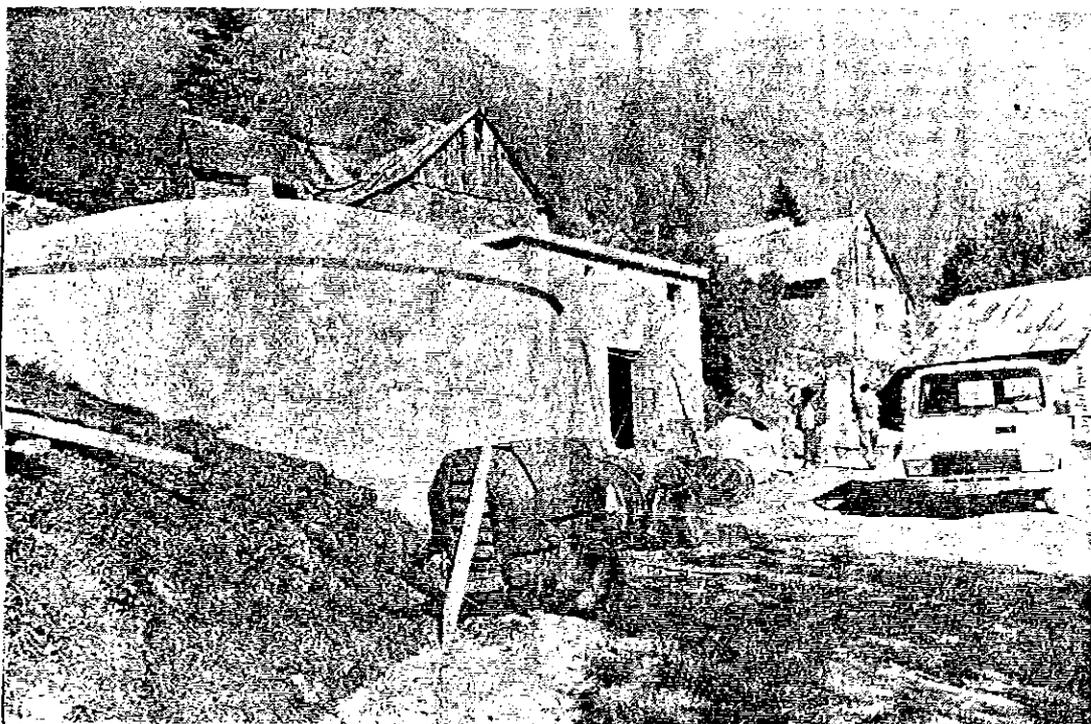
Celui que le sort désigne est tout joyeux, mais les autres sont bien contents aussi. Ils ont une belle part de galette et, avec ou sans couronne chaque enfant sait bien qu'il est toujours le Petit Roi pour sa Maman.

AU SANCTUAIRE DE LA SALETTE
UN PARI QUI DEVRAIT REUSSIR : FAIRE MONTER L'EAU !

Situé à 1 800 m d'altitude près de CORPS, le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette manque d'eau L'approvisionnement des 200 000 pèlerins qui, chaque année viennent se recueillir sur les lieux de l'apparition, pose depuis plus d'un siècle un problème constant. Diverses solutions furent apportées dont une citerne recueillant les eaux de pluies. Mais à la suite d'un manque important pendant les mois d'été, la commune de La Salette aidé par le conseil général, décidèrent des travaux qui devraient régler définitivement cette pénurie d'eau. Ces travaux ardues et coûteux sont actuellement en oeuvre.

Près du ciel par la spiritualité, mais aussi plus concrètement par l'altitude, le sanctuaire de la Salette à cause de sa situation élevée ne possède que peu de ressources en eau. Celles du ciel malgré la citerne de 1500 M³ construite en 1974, afin de les recueillir ne sont pas suffisantes en été. La population régionale garde en mémoire la navette des camions citernes qui durent être acheminés jusqu'au Sanctuaire, au crous de l'été 80, les pères trouvèrent la note douloureuse Celle-ci les incita à chercher une solution énergique.

Aide-toi, le ciel t'aidera... dit un proverbe. Les pères de La Salette entreprirent donc de faire monter l'eau puisque celle-ci ne descendait pas. Pour cela, avec le concours de la Direction départementale de l'agriculture qui se chargea des différentes études et des entreprises de travaux publics. La commune de La Salette maître d'oeuvre assiste actuellement aux travaux d'adduction d'eau, qui lentement, jour après jour, gravissent les pentes près du mont Gargas.



Terminés, le réservoir de 300 m³ et la chambre des vannes à hauteur du captage

Depuis le 19 Septembre 1846, date à laquelle Notre Dame apparut aux 2 petits bergers de CORPS, le souci permanent des responsables locaux demeure l'approvisionnement en eau. La petite source issue de l'endroit où eut lieu l'apparition à la Salette, malgré son débit devenu continu depuis ce jour-là, n'en demeurant que le symbole miraculeux.

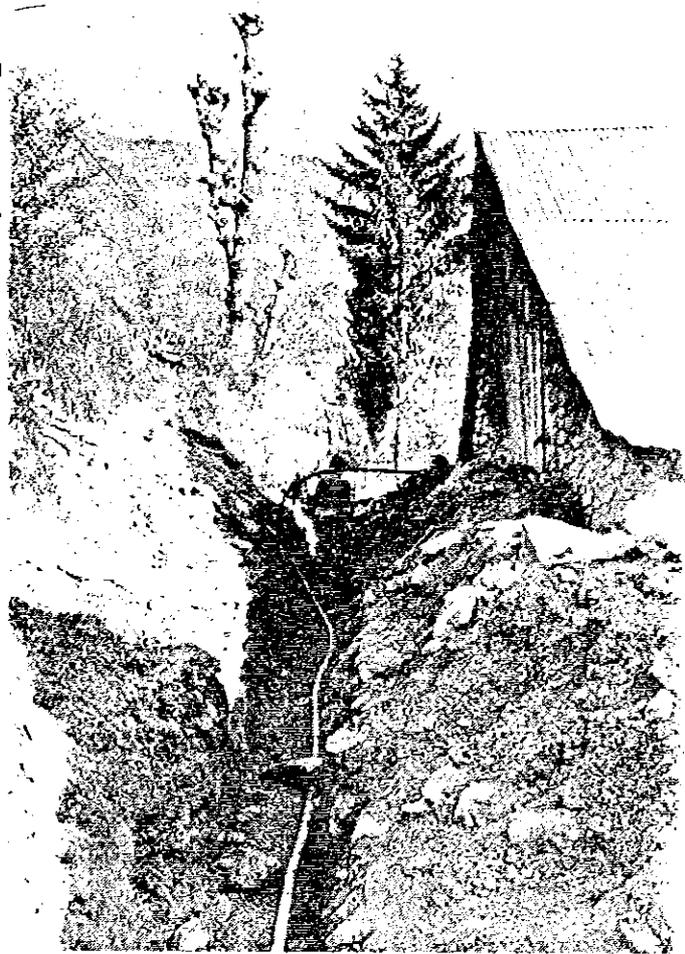
Actuellement 200 000 visiteurs se succèdent par an, 60 000 sont logés par les pères. Fréquenté surtout l'été le sanctuaire de La Salette connaît à cette saison, l'angoisse du manque d'eau.

UNE STATION DE SUPRESSION

Corps situé dans la vallée, est alimenté avec le village de La Salette depuis 1920 par une source importante située au hameau des Mathieux, accroché sur une montagne proche de celle de La Salette. Cette source débite 43 litres/seconde. Devant l'insuffisance des solutions apportées jusqu'ici pour subvenir aux besoins de La Salette, il fut décidé de faire un raccordement à cette source. Cette solution pour logique qu'elle soit, n'en comporte pas moins de gros écueils, les plus évidents étant la difficulté de creuser le terrain souvent rocheux, dont la pente est accentuée et atteint quelque fois 100% de dénivelée, et celui coûteux de l'installation d'une station de surpression car le sanctuaire de La Salette est situé au-dessus du point de captage.

Décomposé en deux tranches, les travaux furent entrepris l'année dernière. Une première partie confiée à l'entreprise SOBEA comprenait la descente depuis la source jusque dans la vallée et la rénovation de la canalisation d'alimentation de CORPS. Les crédits de cette première phase dévorée, il fallu attendre le budget 82 pour entreprendre la seconde partie. Celle-ci consiste à gravir la montagne où est située La Salette et d'enterrer les quelque 2 500 mètres de canalisations, distance approximative à vol d'oiseau. (La route entre les deux points est d'une quinzaine de Km).

Arrivé à une altitude légèrement inférieure à celle de la source furent construits en réservoir une chambre des vannes et un transformateur, afin de refouler par pression cette eau si chère ...



La tuyauterie et les câbles sont enterrés à 1,20 m de profond

Actuellement, les pelleteuses de l'entreprise muroise MONTANER, énormes araignées guidées par la main de l'homme grignotant le tracé fixé par les techniciens de la D.D.A. creusant une tranchée d'un mètre vingt en moyenne, accentuant quelquefois cette profondeur jusqu'à trois mètres, afin de respecter l'inclinaison nécessaire au niveau d'eau.

60% A LA CHARGE DU CONSEIL GENERAL

Après une première station à ORCIERES, où sont situés le réservoir de 300 M3 et la chambre des vannes, ces travaux continuent leur progression, les hommes creusant tant que la neige et le froid le leur permettront. La dernière phase de 1 200 m de long et 420 m de dénivellée, étant entamée. Cette dernière semble être la plus délicate. Arrivés en fin de parcours, les travaux devront s'effectuer avec une pelleteuse soutenue par câbles depuis le sanctuaire.

Autre aspect bénéfique de ces travaux, la région de la Salette est réputée par la violence de ces orages et par les avalanches qui dévastent régulièrement les lieux, entraînant les câbles téléphoniques, seuls biens hivernaux entre les Pères et CORPS. Cette adduction d'eau est donc l'occasion opportune d'y adjoindre un câble téléphonique.

Ce captage permettra un apport de 6 Litres d'eau par seconde. Le financement total du projet s'élève à quatre millions trois cent mille francs, dont 60% sont à la charge du conseil général. La première tranche coûte un million cinq cent mille francs, la seconde deux millions huit cent mille francs. La commune de CORPS et la commune de La Salette finançant à parts égales les 40% restants de la première phase.

La Salette prenant en charge les 40% restant de la deuxième étape, financés par un emprunt, dont les annuités seront remboursées par les Pères de La Salette.



Une pelleteuse, énorme araignée aux griffes acérées

L'association des conseillères municipales de l'Isère (A. C. M. I.) a demandé aux maires des communes du département publiant un bulletin municipal, de bien vouloir faire paraître le communiqué suivant :

L'élargissement des tâches communales et leur complexité croissante, ont transformé le travail de l'élu. Celui-ci est un gestionnaire à qui on demande présence et compétence.

I - LA LOI ELECTORALE :

1) Election des conseillers municipaux :

- pour les communes de moins de 2 500 habitants :
candidature individuelle autorisée,
panachage admis,
possibilité de liste longue.
- pour les communes entre 2 500 et 3 500 habitants :
candidature sur liste complète,
panachage admis,
possibilité de liste longue.
- pour les communes de plus de 3 500 habitants :
application de la nouvelle loi électorale

Le nouveau système :

Le nouveau régime applicable à partir de 3 500 habitants, s'analyse comme "un scrutin majoritaire à correctifs proportionnels".

Il permet, tout en assurant l'existence d'une majorité de gestion, l'expression de la diversité politique.

Deux objectifs sont visés :

- permettre aux minorités d'être représentées ;
- assurer la constitution d'une majorité stable de gestion.

- premier tour : - le panachage et le vote préférentiel sont interdits ;
- la déclaration de candidature est obligatoire.

La liste recueillant la majorité des suffrages exprimés, obtient la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur).

Les autres sièges sont répartis, entre toutes les listes, à la représentation proportionnelle, excepté celles n'obtenant pas 5% des suffrages exprimés.

deuxième tour : - participation des listes obtenant au moins 10% des suffrages exprimés ;
- fusion autorisée ;
- l'ordre de présentation d'une liste peut être modifié.

2) Dispositions relatives à l'effectif des conseils municipaux et au nombre d'adjoints :

- chaque conseil détermine librement le nombre des adjoints dans la limite de 30% de son effectif ;
l'âge limite pour devenir conseiller municipal est abaissé à 18 ans (21 ans pour maire) ;
- il n'y a pas de modification du nombre des conseillers dans les communes de moins de 500 habitants ; au-delà le nombre est augmenté d'environ 20% dans les conditions suivantes :

moins de 100 habitants	→	9 conseillers municipaux
de 100 à 499 habitants	→	11 conseillers municipaux
de 500 à 1499 habitants	→	15 conseillers municipaux
de 1500 à 2499 habitants	→	19 conseillers municipaux
de 2500 à 3499 habitants	→	23 conseillers municipaux
de 3500 à 4999 habitants	→	27 conseillers municipaux
de 5000 à 9999 habitants	→	29 conseillers municipaux
300 000 et au-dessus	→	69 conseillers municipaux

II - MODIFICATION DU QUOTA :

"Liste des candidats ne pouvant comporter plus de 75% de personnes du même sexe".

Cet amendement parlementaire visait à assurer dans chaque liste, la présence d'au moins 25% de femmes.

Cette disposition a été déclarée anti-constitutionnelle, en raison du non-respect du principe d'égalité devant la loi, de tous les citoyens, sans distinction d'origine.

Les femmes représentent 54% de l'électorat, mais seulement 3% des maires et 8,3% des conseillers municipaux (soit 40 000 conseillères municipales en France).

III - EN ISERE :

Moyenne départementale = 11% de femmes élues.

Il y a donc depuis les dernières élections municipales de 1977, 768 conseillères municipales en Isère. Sur 532 communes, on compte 471 localités de moins de 2 000 habitants. 350 de ces collectivités locales ont une ou plusieurs conseillères municipales. Ainsi, dans 121 communes, aucune femme n'est représentée.

L' Association des Conseillères Municipales de l'Isère souhaite que :

- toute femme se sentant concernée par la vie et le développement de sa commune, ait l'opportunité de participer activement aux travaux du conseil municipal, en complémentarité avec ses collègues masculins.
- que toute femme motivée, susceptible d'être contactée pour constituer une liste électorale, accepte de collaborer aux activités de l'équipe municipale.

L'A. C. M. I. est à votre disposition pour tout renseignement, information ou réunion de formation, quand vous le désirez :

Association des conseillères municipales de l'Isère
Préfecture, rue Fantin Latour
38000 GRENOBLE

Les Mardis et Jeudis ou sur rendez-vous.

Tél. : (76) 54 81 31 Postes 3894 et 3897 ; en cas d'absence poste 3893

ASSEMBLEE DU 8 JANVIER 1983

Madame ROCHAS, Présidente, ouvre la séance en ces mots :

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes ici présentes, et adressons nos voeux de bonne santé, aux personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous, retenues à leur domicile pour cause de maladie ou d'éloignement.

Nous passons à l'ordre du jour ; y sont inscrits :

- 1°) - Les activités du club
- 2°) - Le compte rendu financier
- 3°) - Les questions diverses
- 4°) - le renouvellement du bureau

I Les Activités du club en 1982

Ces activités sont de 2 sortes :

- 1°)- Celles qui relèvent de nos activités travail
- 2°)- Celles de nos distractions

Activités qui relèvent de notre travail en 1982 : Il y a eu le bal de la mi-carême et celui de la fête des Mères organisés par le club.

La municipalité de La Salette en a organisé un au profit du club dans sa commune.

Deux kermesses : Celle du club, et celle de l'inter-associations, La vente du pain. Le club a participé à la vente des brioches au profit de l'association espoir (lutte contre le cancer) et à une journée d'information à GRENOBLE pour la même raison en collaboration avec Culture et Loisirs.

En mars l'équipe du petit corpatus " Culture et Loisirs " a rendu visite au Dauphiné Libéré. Visite organisée par Mme ROUX Gisèle animatrice du Club.

Comme les années précédentes des rencontres ont eu lieu au village de vacances, à CORPS, dans notre salle avec les clubs séjournant au village de vacances (2 sont de PARIS et un des Pyrénées).

Nous avons organisé dans la salle des fêtes de CORPS la rencontre des clubs de : PIERRE-CHATEL, MENS, LA MURE, et l'Association Familiale de la SALLE-EN-BEAUMONT. Nous signalons au passage que Mr BRAISAZ, Directeur de la troupe qui s'est produite sur scène est décédé fin Novembre.

Nous avons été reçus par le Club de la MOTTE D'AVEILLANS.

Quatre sorties Culturelles ont eu lieu :

- Au théâtre de GRENOBLE pour voir " La Belle Hélène "
- à LA MURE - Operette " Un de la canebière " et un spectacle de variétés.

Une sortie à Molines en Champsaur avec les enfants des Ecoles

Au mois de Novembre il y a eu le concours de belote.

Trois journées de stage pour le maintien des personnes âgées à domicile.

Nous avons participé à la soirée " Tourtons " au village de vacances, organisée par " Culture et Loisirs ".

Il y a eu la journée des vieillards.

Tous les mardis ont lieu des séances de gymnastique de 14 heures à 15 heures. Madame Marie GALVAIN, est chargé d'encaisser ces cours.

Et enfin pour clôturer l'année l'arbre de Noël en commun avec la maison de retraite.

II Activités qui relèvent de nos distractions et de notre culture

VOYAGES: Bénélux (visite du parlement Européen au LUXEMBOURG avec réception.)

GENEVE (visite du palais des Nations Unies.)

ST JEAN DE LUZ et LOURDES (séjour de vacances de 11 jours).

REPAS ET GOUTERS

Le repas de l'Assemblée du 16 Janvier a eu lieu au Restaurant du "TILLEUL". A la suite une projection de film donnée par les Pères de La Salette et Monsieur ROUX Denis. Un délicieux gâteau des rois offert par le Club clôtura la journée.

Repas des anciens le 5 mars offert par la municipalité de CORPS au restaurant des " VOYAGEURS ".

Goûter le 8 Septembre offert par la Municipalité de PELLAFOL à PELLAFOL. Goûter partagé avec la famille hollandaise WERNERI qui nous a si gentiment fait découvrir leur beau pays de Hollande.

III Quels ont nos projets pour 1983

L'année dernière nous avons constaté que fêter les rois le jour de l'assemblée était une journée surchargée. Nous fêterons les rois le 11 Janvier à la Salle du Club.

Nous organiserons le bal de la mi-carême le 19 Mars à la salle des fêtes.

Il y aura la vente du pain de campagne le 10 Juillet.

Monsieur ANDRIEUX organise le bal de La Salette au profit du Club le 16 Juillet.

Le Club du 3ème age déroulera sa kermesse le 7 Août au jardin de ville, Son concours de belote le 12 Novembre à la salle du Club, et l'arbre de Noël en commun avec la maison de retraite le 17 Décembre.

On Annonce :

16 Avril ; - soirée dansante organisée par le Club de PIERRE-CHATEL
26 Juin . - Le Club de CORPS est invité à une matinée récréative par le Club de PIERRE-CHATEL

Les rencontres des Clubs : Elles seront maintenues avec ceux qui séjourneront dans le village.

Nous lancerons une invitation à ceux que nous ne connaissons pas de la région. Monsieur PONCET, coordonnateur, nous a fourni la liste, en voici quelques uns parmi celle-ci :

- Le Club des vétérans de Susville
 - Le Club du Connex de N.D. DE VAULX.
 - L'Association Familiale Rurale de ST HONORE
 - Le Club des " Amis de la Roizonne "
 - Le Club de SIEVOZ. La rencontre aura lieu le 19 JUIN
- Réservation faite pour la Troupe de TULLINS.

VOYAGES

Au mois de Mars des sorties au théâtre (GRENOBLE ou LYON pour voir une operette ou une pièce de théâtre). A LA MURE s'il y en a de prévues.

Les voyages qui sont retenus sont : 2 Jours à MENTON pour la fête des citrons le 12 et 13 Février, et 6 jours à P A R I S pour la première semaine du mois de Mai du 2 au 7 .

Voyage d'une journée le 14 Juin : AU choix, musée dauphinois et visite du château de VIZILLE.ou

visite du barrage de Gran-Maison (vallée de la romanche) ou safari Peaugres (Ardèche).

Grand voyage : Il se fera à l'étranger (Bulgarie, Yougoslavie, Tunisie, ou un séjour de vacances en France.

Les frais de transport pour les sorties au théâtre seront pris en charge par le Club. Pour (le ou les) voyages d'un jour il sera demandé une participation individuelle de 10.00 à 20.00 Frs selon la distance. Les frais de restaurant seront à la charge des participants.

Pour les grands voyages la participation du club sera fixée en fonction des conditions de transport des agences.

IV Compte rendu financier

Je passe la parole à Madame ARBOUET, trésorière qui va vous faire le compte rendu financier de l'année écoulée.

V Questions diverses :

Nous attendons et aimerions connaître vos suggestions.

VI Renouvellement du bureau : Actuellement le bureau est ainsi constitué :

- Présidente Madame ROCHAS Madeleine
 - Vice Présidente Madame EYMARD Alice
 - Secrétaire Melle BERNARD Yvonne
 - Secrétaire Adjointe Melle BERNARD Marie
 - Trésorière Madame ARBOUET Juliette
 - Trésorière Adjointe Madame RIVIERE Marcelle
 - Animatrices et animateurs Mme ROUX Gisèle, Mme MARY Mathilde,
Monsieur NANTO Léon et Monsieur
JAMBON
- Responsables : LA SALETTE Madame ANDRIEUX
PELLAFOL Madame GALVAIN Colette
Madame GALVAIN Marie

Avant de vous offrir l'apéritif dans notre salle, et d'aller déjeuner à l'Hotel de la Poste, chez Mr DELAS, nous adressons nos vifs remerciements à Mrs et Mmes les Maires des Communes de CORPS et de LA SALETTE, PELLAFOL, et LES COTES-DE-CORPS, pour le soutien et l'aide efficace qu'ils apportent à notre Club. Nous n'oublions pas la population de CORPS, et des environs, commerçants, et généreux donateurs qui s'intéressent à nos activités. Merci à Monsieur et Madame BERGE, pour la présentation de leur montage sur notre séjour si agréable à ST RAPHAEL. Merci à Monsieur PELLISSIER, 1er adjoint, qui sera accompagné de son épouse dans ses voyages, et à qui nous souhaitons : Bonne retraite. Merci à Madame Colette GALVAIN animatrice et conseillère Municipale de PELLAFOL, à Madame ANDRIEUX responsable à La Salette. Quant à Madame et Mr ROUX, conseillère municipale animatrice du Club de CORPS, toujours sur la brèche, organisatrice de notre voyage au BENELUX qu'ils trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements pour leur remarquable dévouement.

Nous sommes heureux de souligner au passage l'excellente tenue de la jeunesse qui a participé au concours de belote, et notre grande joie de voir réunis parents et enfants dans une soirée toute familiale pour le bal de la fête des Pères et des Mères.

Enfin merci à toutes les personnes obscures, dont nous ne citons pas les noms quelques soient leur poste et responsabilité au sein du bureau et du club en général.

Nous vous disons à l'année prochaine.

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 DECEMBRE 1982

Ordre du Jour :

- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Rapport moral et financier
- Bilan campings
- Sentiers (entretien et balisage)
- Montant cotisations 83
- Programme Eté 83
- Participation aux salons
- Courses pédestres
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale ordinaire s'est réunie le 28 Décembre 1982 à 15 H. Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le même jour à 15 h 30 et peut valablement délibérer.

1/ BILAN 1982

- . Durant l'année 1982 nous avons :
 - Expédié 2350 lettres ou colis de dépliants
 - Edité et diffusé :

500	fiches	hôtels
500	"	Locations
1000	"	randonnées
500	"	activités été
250	"	" hiver
 - Etudié et mis au net

Fiches	ST PIERRE DE MEAROTZ
	ST LAURENT EN BEAUMONT
	ST MICHEL EN BEAUMONT
	PELLAFOL
 - Participé à la réalisation du dépliant couleur Canton + encart CORPS ainsi qu'à celui Alpes du Sud Dauphiné.
 - Notre permanence est ouverte du 15/06/82 au 15/09/82 ainsi que du 21/12/82 au 04/01/83. Elle a accueilli et renseigné plus de 1000 personnes.

.../...

Il ressort de ce constat que la fréquentation durant l'été 1982 a été mormale pour les mois de Juillet et Août. Toutefois nous pouvons constater que les dates des vacances scolaires de l'été 1982, surtout en ce qui concerne la rentrée début Septembre, ont fait perdre 3 semaines d'activité touristique à notre région. Or, vous n'êtes pas sans savoir qu'une grande partie de l'activité communale se déroule pendant la saison estivale. Nous demandons donc que les instances départementales déposent une motion auprès du Ministère de l'Education Nationale afin de pouvoir corriger ce phénomène.

2/ BILAN DES CAMPINGS (annexe I)

Le bilan fait ressortir une progression pour les campings de CORPS de 5%. Ceci signifie que ces terrains ont atteint leur rythme de croisière.

Par contre, en ce qui concerne le camping du Lac, la progression est de 191%. Elle s'explique par les travaux réalisés au printemps 82 qui ont permis d'augmenter la capacité et de faire passer le classement à la catégorie 2 Etoiles.

Le bilan global indique une balance positive de 25 979,28 F. Cette somme permettra de respecter la signature d'une convention avec la municipalité pour le remboursement des travaux du Lac (25 000 F annuel).

3/ BILAN FINANCIER (annexes II, III, IV, V)

Le bilan financier de fonctionnement est rééquilibré grâce à la participation des communes, aux nombreuses cotisations versées par les adhérents et à la subvention pour l'emploi d'Initiative locale. Notre balance est positive de 17 780,43 B.

Le bilan général est positif. Le solde est de 43 759,75 F. L'Assemblée Générale décide de placer en bons Cat 20 la somme de 25 000 F correspondant à une annuité de remboursement pour les travaux du Lac.

L'Assemblée Générale donne son quitus pour la gestion.

4/ SECRETARIAT

Date ouverture	15 Juin au 15 Septembre
	21 Décembre au 4 Janvier
	7 Février au 26 Février
	3 Avril au 16 Avril

+ permanence Jeudi matin et samedi matin.

5/ Sentiers

Une action de balisage des sentiers est décidée. Un budget de 5000,00 F (pris sur la rubrique divers projet de budget 83) est alloué. Les contacts nécessaires seront pris auprès de Monsieur AGRISTI de l'O.N.F. pour la réalisation.

Seront balisés, les sentiers des communes adhérentes avec en priorité ceux mentionnés dans les dépliants touristiques.

BILAN CAMPINGS 1982

	RECETTES	DEPENSES	BALANCE
<u>CAMPINGS CORPS</u>			
Les Aires	22 503,30 F	Rbt commune 15 000,00F	
Les Vergers	17 415,03 F	Equipement 491,85F	
		Indemnités 10 400,00F	
TOTAL	39 918,33 F	Assurances 708,00F	
		Entretien 3 106,01F	
		Eau 33,80F	
		Ordures ménagères 300,00F	
		E.D.F. 7 849,25F	
	+ 5%		
82/37 927,90 F		37 888,91F	+ 2 029,42F
<u>CAMPING DU LAC: camping</u>	50 954,50 F	Indemnités 12 000,00F	
groupes	13 388,00 F	Location 1 287,90F	
TOTAL	64 342,50 F	Assurances 1 163,00F	
		Equipement 18 965,95F	
		Eau 33,80F	
		Electricité 2 966,95F	
		Ordures ménagères 150,00F	
		Entretien 3 825,04F	
		40 392,64F	+ 23 949,86F
82/22 101,70 F	+ 191%		
TOTAL	104 260,83 F	78 281,55 F	+ 25 979,28F

BILAN FONCTIONNEMENT 82Recettes

Subvention Communale CORPS	10 100,00 F
" " ST MICHEL	620,00 F
" " ST PIERRE	384,00 F
" " ST LAURENT	375,00 F
" " PELLAFOL	486,00 F
Cotisations + Bulletins	3 715,00 F
Vente Local	1 150,00 F
Intérêts Cat.20	2 055,00 F
Reliquat 1981	10 886,59 F
Animation	460,00 F
Emploi Initiative Locale	18 000,00 F
	<hr/>
TOTAL	48 131,59 F

Dépenses

Indemnités + Cotisations URSSAF	16 167,28 F
Timbres + Machine à affranchir	3 801,20 F
Exposition + Publicité	1 694,63 F
Dépliants	2 450,58 F
Téléphone	1 307,50 F
Cotisations	400,00 F
Impôts	115,00 F
Matériel bureau	170,00 F
Papèterie	134,30 F
Animation	2 081,57 F
Fonctionnement	20 29,10 F
	<hr/>
	30 351,16 F

BALANCE : 17 780,43 F
 =====

BILAN GENERAL

	FONCTIONNEMENT	CAMPINGS
RECETTES	48 131,59 F + 184%	104 260,83 F + 73%
		152 392,42 F
DEPENSES	30 351,16 F + 28%	78 281,55 F + 84%
		108 632,71 F
BALANCE	43 759,71 F	

Placement Cat 20 /..... 15 000,00 F en 1981
" " 25 000,00 F en 1982
(fond de réserve sur les campings)

En caisse : 18759,71 F
=====

PROJET DE BUDGET 83

Recettes

Subvention Communale (10% F.A.L.)	13 500,00 F
Subvention du Conseil Général (Emploi Initiative Locale)	12 000,00 F
Reliquat 81	18 000,00 F
Cotisations + Bulletins	4 000,00 F
Divers	4 000,00 F
	<hr/>
	51 500,00 F

Dépenses

Indemnités + Cotisations	32 000,00 F
Timbres + Machine	4 000,00 F
Dépliants	2 500,00 F
Téléphone	1 500,00 F
Cotisations	500,00 F
Papèterie	500,00 F
Divers	10 500,00 F
	<hr/>
	51 500,00 F

PROJET BUDGET CAMPINGS 83

	RECETTES	DEPENSES
<u>Campings CORPS</u>	43 000,00 F	Rbt Commune ,15 000,00 F Indemnités 11 500,00 F Assurances 800,00 F Eau 50,00 F Ordures ménagères 320,00 F Fournitures 2 000,00 F E.D.F. 8 000,00 F Entretien 3 000,00 F
		TOTAL 40 670,00 F
	Balance	2 330,00 F
<u>Camping du Loc</u>	70 000,00 F	Rbt Commune 25 000,00 F Indemnités 15 000,00 F Location 1 500,00 F Assurances 800,00 F Eau 50,00 F Ordures ménagères 170,00 F Fournitures 10 000,00 F E.D.F. 5 000,00 F Entretien 5 000,00 F
		TOTAL 62 520,00 F
	Balance	7 480,00 F

BALANCE GLOBALE : 9 810,00 F

TARIFS CAMPINGS 83LES AIRES

Emplacement	17,00 F)	<u>Forfait mensuel :</u>	
Campeur,	5,00 F)		
Enfant - 7ans	2,50 F)	Juillet/aout	650,00 F
Emplacement mort	13,00 F)	Hors saison	500,00 F
Remise 20% Mai/Juin/Septembre)	Emplacement mort	160,00 F

LES VERGERS - LE LAC (public)

Emplacement	10,00 F)	<u>Forfait mensuel :</u>	
Compeur	5,00 F)		
Enfant - 7ans	2,50 F)	Juillet/Août	430,00 F
E.D.F.	7,00 F)	Hors saison	350,00 F
Emplacement mort	8,50 F)	Emplacement mort	160,00 F
Remise 20% Mai/Juin/Septembre)		

LE LAC - AIRES DE COLLECTIVITES

<u>Tarif collectivités</u>			<u>Tarif Particuliers</u>	
Aire camping	33,00 F)	Emplacement	5,50 F
Campeur	2,50 F)	Campeur	2,50 F
)	Voiture	3,50 F
)	Garage mort	5,50 F

N.B. les aires de collectivités ne peuvent être utilisées ① que lorsque le camping public est complet ① par les particuliers

ASSEMBLEE GENERALE 1982

Ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport Financier
- Activité 1983

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant L'année 1982, nous avons compté :

- 161 abonnés (36 cartes adultes, 125 cartes enfants, famille nombreuses, 3ème Age)
- 8456 prêts de livres :
 - Bandes dessinées, livres enfants : 6566
 - Romans : 1890
- 155 livres achetés.
- 35 livres (cult. et biblio.)] Total = 190 livres achetées

D'autre part, une réserve de 5000 F a été constituée afin de permettre la mise en place de L'activité Prêt de cassettes musique.

Subvention :

- L'Assemblée Générale remercie Le Dr CARDIN, Conseiller Général et L'Assemblée Départementale pour la subvention de 10 000 F perçue durant L'année 82.
- Nous refaisons pour L'année 1983 la même demande afin de permettre la poursuite des activités qui ont pu être mise en place, à savoir :
 - cassettes
 - abonnements
 - expositions

Expositions :

L'Assemblée Générale remercie Monsieur et Madame COLLARDEL ainsi que Le Centre d'Archéologie de GRENOBLE pour L'exposition qui a été mise en place de Juin à Septembre. Nous espérons que d'autres contacts fructueux auront lieu avec Les organismes départementaux pour la réalisation de pareille manifestation en 1983.

11
.../...

Remerciements :

Le Bureau de la Bibliothèque tient particulièrement à remercier Mademoiselle GIRAUD, notre bibliothécaire, pour le travail accompli au service de tous les adhérents.

Nous tenons également à saluer l'aide bénévole et précieuse que Mesdames MARTINELLI et BALMET apportent au bon fonctionnement de la Bibliothèque.

2/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion (Annexe I)

Le projet de budget (Annexe I est approuvé).

3/ PROJET 83

Montant des cotisations :

Inchangé pour 1983, à savoir :

- Adultes : 25 F
- Enfants, 3ème Age, Famille nombreuses, Etudiant : 15 F.

Activités prêt de cassettes :

Un budget de 10 000 F (5000 F en 1982 et 5000 F en 1983) est alloué pour la mise en place de cette activité. M^{me} CONTARD prend en charge cette activité.

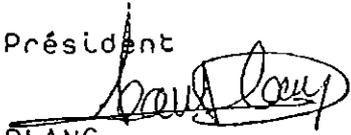
L'Assemblée Générale demande avec insistance au Conseil Municipal le local où est entreposée actuellement la photocopieuse, une solution devant être mise en place pour celle-ci.

Exposition :

L'Assemblée Générale décide de renouveler l'expérience d'une exposition pendant la période estivale et une ou plusieurs expositions enfantines durant la période scolaire. Les thèmes pouvant être proposés par les institutrices. Ces expositions pouvant avoir lieu à l'école. M^{me} CONTARD proposera une expérience dans ce sens.

Fait à CORPS, Le 31/12/82

Le Président


J. BLANC.

I

- PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

- EN DATE DU SAMEDI 11 DECEMBRE 1982 -

- A 16 HEURES -

I TICKETS

Les communes sont autorisé-s à ne plus mentionner la valeur sur les tickets.

Le Conseil Municipal décide de faire imprimer des tickets :

rose pour la cantine d'une valeur de 7,00 Francs à partir du 1er janvier 1983,
blanc pour le droit de place sur le marché, d'une valeur de 2,20 F
bleu pour le transport des marchés, d'une valeur de 5,50 F

II TARIF EAU

Pour 1983, la location compteur sera de 10,00 Francs
le forfait de 60 M3 de 20,00 Francs
le M3 supplémentaire de 1,50 Francs.

III REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Pour 1983 :

Personne seule	:	40,00 Francs
Ménage	:	80,00 Francs
Hôtel	:	400,00 Francs
Restaurant	:	400,00 Francs
Hôtel-Restaurant	:	800,00 Francs
Garages	:	400,00 Francs
Boucheries	:	400,00 Francs
Epiceries	:	400,00 Francs
Autres commerces	:	200,00 Francs
Collectivités	:	600,00 Francs

IV LOCATIONS COMMUNALES

Elles augmentent de 10 % pour 1983 :

Ancienne cure	:	5 280,00 Francs par an
Appartement Mairie	:	6 600,00 Francs par an
Location salle des fêtes	:	voir photocopie tableau

V LE MAS DE LA COTE

Après information du projet d'acte de vente au prix de 1 600 000 Francs, Monsieur
.../...

le Maire est autorisé à signer l'acte de vente.

Monsieur Blanc demande que l'association L. V. T. "Les Hameaux du Sautet" s'engage en même temps à gérer la future maison familiale.

VI LOCATION B. A. S.

Augmentation de 10 % immeuble sis rue de l'Hôpital : 1 320 Francs par an.

VII TRAVAUX AU VILLAGE DE VACANCES

Le devis des travaux pour remédier aux infiltrations d'eau dans les bâtiments du Village de Vacances s'élève à 300 000 Francs.

Le Village de Vacances n'ayant pas encore 10 ans, le Conseil Municipal décide de confier l'affaire à Maître Balestas pour faire effectuer les travaux par l'entreprise responsable.

VIII INDEMNITE MONSIEUR DAVIN

Monsieur DAVIN demande une indemnité de 3 500 Francs pour le dédommagement du auvent de l'école contre son mûr.

Le Conseil Municipal accepte le principe de l'indemnité mais demande de chiffrer la mitoyenneté soit un mûr de $9 \text{ m}^2 : 2 = 4,50 \text{ m}^2$.

IX DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Commissaire de la République de prendre un arrêté de déclaration d'utilité publique sur les terrains bordant la Sezia du Pont de Gournier aux Côtes-de-Corps afin de faciliter le travail des entreprises pour stabiliser ces terrains.

X ALLOCATION FONDS SCOLAIRES

L'allocation du Fonds scolaire pour l'année 1981-1982 s'élève à 700 Francs.

Le Conseil Municipal décide d'employer cette allocation pour l'achat de rideaux.

XI DENEIGEMENT CHEMIN DE LA GRANGE

Monsieur Jamier demande que soit étudié le problème du déneigement qui risque d'obstruer l'accès à son garage.

Monsieur le Maire propose de réunir Mr Michallet de la D.D.A, Mr Jamier et Mr Monetti son voisin pour étudier ce problème.

III

.../...

XII DEMANDE MONSIEUR ARANEO

Monsieur Aranéo demande l'autorisation de fabriquer un passage en bois allant de son appartement à son jardin au-dessus de la rue de la Côte.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur Aranéo d'établir des plans plus précis.

XIII SUPPLEMENT FAMILIAL

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mandater le supplément familial aux auxiliaires.

XIV AVANCEMENT MONSIEUR MOUSSIER

Monsieur Moussier ouvrier d'entretien de voirie publique est nommé éboueur.

XV SEMINAIRE SAINT-JOSEPH

Mlle Barbara DZIALOSZYNSKI animatrice de l'O.G.A.F. demande que les terres agricoles du séminaire ne soient pas vendues à Monsieur Gueydan de la S.I.G.E.D.

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Gueydan désire acquérir la propriété dans sa totalité mais qu'il s'engage à garder les terres agricoles.

Monsieur le Maire expose que dans le compromis de vente il est fait mention que la S.A.F.E.R. a droit de préemption.

Le Maire est autorisé à signer la promesse de vente en continuant les négociations entre Mr Gueydan et les agriculteurs.

XVI PROJET EXPOSITION

Des découvertes archéologiques intéressantes ont été faites sur les travaux du chemin de la Grange.

Le Conseil Municipal demande qu'une exposition soit faite dans la bibliothèque municipale.

XVII SALLE DE CINEMA

Monsieur le Maire informe qu'une opération cinéma rural est en cours et qu'il a fait inscrire la Commune de Corps. Une salle de 100 places peut-être aménagée dans la grange en face de la Roseraie.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de rechercher le financement de cette opération.



T A R I F L O C A T I O N S A N N E E 1 9 8 3

- SALLE DES FETES -

- MATERIEL -

NATURE DE LA LOCATION	Prix de Base	Supplément Sté extérieure
Concours de belotte	110	45
Concours de loto	220	55
Arbre de Noël	110	45
Mariage 1 jour	220	85
Mariage 2 jours	275	150
Banquet repas 2 jours société	275	150
Banquet repas 1 jour société	220	90
Théâtre scolaire	gratuit	75
Théâtre	165	75
Vin d'honneur	55	75
Réunion	gratuit	75
Bal se terminant à 2 Heures	220	150
Bal matinée-soirée (14 h - 2 h)	220	150
Fête payante 14 H - 21 H	165	50
Fête payante matinée et soirée	220	90

CHAISES :

Commerçants.....	3,300
Particuliers.....	2,200
Sociétés extérieures.....	2,200
Communes.....	2,200

TABLES :

Commerçants.....	16,500
Particuliers.....	5,500
Sociétés extérieures.....	5,500
Communes.....	5,500

8 DECEMBRE 1982 :

Une pluie diluvienne s'abat sur CORPS. Le ciel est si bas qu'il semble toucher terre. Ce, Soir il fera nuit très tôt. Et pourtant nous sommes mercredi 8 Décembre fête de l'Immaculée conception. Jour anniversaire où la ville de LYON rend un hommage particulier à la Vierge, qui en 1628 protégea les Lyonnais d'une terrible épidémie de peste.

" Les illuminations " de LYON attirent chaque année des milliers de visiteurs venus de tous les coins du monde.

Qui n'a pas vu " LYON illuminé", ne connaît pas tout a fait LYON.

Pour les croyants comme pour les profanes ce jour là, LYON est une seconde ville lumière, celle du très bon goût. Artisans, Commerçants du plus petit au plus grand deviennent des artistes, les vitrines des grands couturiers, fourreurs, fleuristes, charcutiers, confiseurs..... rivalisent d'ingéniosité et de beauté. Tout n'est que merveille et enchantement.

Lorsqu'à la nuit tombée à l'heure de l'angélus la colline de Fourvière s'embrase. LYON sous ses guirlandes et lampions qui reflètent dans les eaux du Rhône et de la Saône devient une ville féérique.

Cette année comme dans toute la France entière notre petit village de CORPS a voulu s'associer à cette grande fête.

Malgré le mauvais temps, quelques personnes du village ont pu assister à un office célébré dans la petite chapelle du Séminaire de ST JOSEPH, minutieusement préparée et fort bien entretenue par Madame SCHALLER.

En franchissant la porte notre pensée s'en est allée vers le Père ANDRIEUX, qui ne sera pas parmi nous ce soir. Avec beaucoup d'émotion nous avons écouté le Père CASTEL, retraçant la vie toute simple de ce Père récemment décédé dans son village de La Salette dans sa famille parmi ses élèves, lorsqu'il était éducateur parmi la population de CORPS où il jouissait d'une profonde estime.

Il avait une grande confiance en la Vierge de La Salette dont il se considérait comme un fils et qu'il appelait " sa bonne maman ".

Chère petite chapelle qui abrite aussi tant de souvenirs de notre enfance puisses-tu vivre longtemps encore !

Je me rapelle nos promenades nos jeux nos gais pique niques à l'ombre du vieux cèdre près du petit bassin au milieu du grand Jardin.

.../...

II

Comme nous étions heureuses le dimanche en nous rendant au patronage, où nous retrouvions avec tant de joie ces " Chères demoiselles " se dévouées à notre égard, prenant bien soin de nous:

Te souviens-tu de notre grand bonheur à gambader dans la prairie les unes, cueillant des bouquets de fleurs, les autres jouant à cache cache, entre les sapins, les plus rusées et gourmandes surveillant de très près la maturité des cerises dans le grand verger !.

Lorsque le coup de sifflet " des demoiselles " retentissait, sans bruit, nous nous mettions en rangs. En silence nous pénétrions dans ton enceinte et là en guise d'au revoir nous t'offrions nos prières, nos chants, nos fleurs.

Aujourd'hui projetées dans un monde que nous n'avons pas choisi qui étonné, surprend, redouté des uns, exaltant pour les autres, qui va mal mais tourne quand même, tu demeures notre petite chapelle, bien cachée, solitaire un vrai havre de paix où l'on a tant plaisir à pouvoir se retrouver "sois même".

L. FOURNIER

J. ARBOUET

L'ASSOCIATION AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Lundi 31 Janvier à 11h30, les membres de l'A.D.M.R. se sont retrouvés pour marquer le départ de Madame Raymonde GENEVOIS, Vice Présidente et lui dire le regret de la voir partir, tout en lui souhaitant beaucoup de bonheur à PIZANCON, dans sa nouvelle résidence. Tous espèrent la revoir souvent à CORPS.

L'A.D.M.R. du Canton de CORPS, rappelle que dans chaque commune des relais locaux, tous bénévoles sont à la disposition de tous les habitants.

Les Personnes qui désirent de plus amples renseignements concernant le fonctionnement de ce service qui oeuvre dans les familles et auprès des personnes âgées, peuvent consulter la liste dans chaque Mairie.

:--:--:--:--:

Les projets de l'année 1983

Assemblée générale du club du 3^e âge



Elle s'est déroulée le Samedi 8 Janvier 1983, elle a débuté à 10 heures par le compte-rendu moral de l'année 1982. Mme Madeleine ROCHAS, présidente, relate des nombreuses activités du club : sorties; voyages, réceptions etc..., et fait part des projets pour l'année 1983, ils sont nombreux et variés. Ensuite Mme Juliette ARBOUET, trésorière donne le bilan financier qui est très satisfaisant

Un appel est lancé pour élargir le bureau, il n'y a pas de volontaire, le bureau est donc reconduit pour 1 an, dans sa totalité, à l'unanimité. De nombreuses questions et suggestions sont exprimées et discutées jusqu'à midi, puis c'est l'heure de l'apéritif servi dans la salle du club et suivi d'un repas à l'Hotel de la Poste, réunissant plus de 70 personnes, qui ont pu apprécier le talent culinaire et la gentillesse de Gilbert et Christiane DELAS et leur équipe durant tout le repas, se prolongeant une bonne partie de l'après midi.

Cette agréable journée s'est prolongée par une projection de diapos retraçant le voyage du club au Bénélux. Cette assemblée générale était présidée par M le Dr G. CARDIN, Maire de CORPS, Conseiller Général, M E ANDRIEUX, Maire de La Salette, Les Pères Sublets, et Charmot, Mme SAVIGNON Présidente de l'A.D.M.R., Mrs PELLISSIER, BLANC, Mme ROUX, adjoints, tous les membres du bureau du club du 3ème age etc...

Opérettes " Valses de Vienne : Le Club du 3ème age organise une sortie à l'Opéra de LYON, le Dimanche 17 Avril en matinée pour l'opérette " Valses de Vienne" w

Prix des Places : 52.00 Frs Se faire inscrire auprès des responsables du Club avant le 1er Mars

Chaleureuse! La soirée «tourtons»



La soirée familiale de l'association "Culture et Loisirs" s'est déroulée le samedi 11 Décembre au village de vacances. La neige ayant rendu la circulation difficile, l'effectif s'en trouvé légèrement réduit, mais l'ambiance était bonne, les tourtons délicieux et tous les participants sont repartis enchantés de leur soirée et du chaleureux accueil que leur avaient réservé Michel PEROT et son équipe dans la salle mise à leur disposition.

La soirée était présidée par Mr Eugène PELLISSIER, Adjoint, Mme Gisèle ROUX, Présidente de l'association, Mr Gaspard PASDRMADJAN, vice Président, Mme ARBOUET secrétaire, Mme ROCHAS Présidente du club du 3ème âge etc...



LE NOËL DES ENFANTS DES ECOLES

Le Noël des enfants des écoles primaires a été marqué par un goûter offert à tous, et organisé par les institutrices le Mardi avant les Vacances. Les enfants se sont regroupés autour de l'arbre de Noël pour la photo de groupe. Un film norvégien " ZEPPELIN " avait été projeté à leur intention le Lundi matin. C'est avec joie qu'ils ont fêté Noël un peu en avance mais entre copains et copines !

CARNET ROSE

=====

Nous avons appris avec joie la naissance de :

- Julien fils de Mr et Mme Jean Claude PRA, petit fils de Mr et Mme Joseph PRA, et arrière petit fils de Mme MABEAU.
- Yoann fils de Mr et Mme Christian DEMOZ (employée des P.T.T).
- Vincent fils de Mr et Mme Jean Noël MONIER, petit fils de Mme Olga MONIER, et de Mr et Mme Emile DOURNON

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

=====

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Madame Denise BARBE, du Coin, épouse de Mr Paul BARBE, et Mère de Jean Paul BARBE.
Monsieur Albert ABONNEL, époux de Mme ABONNEL, frère de Marc ABONNEL, frère et beau frère de Josette et Roger FERRAND.

Monsieur Alexandre PELLISSIER, époux de Mme Marie-Louise PELLISSIER, père et beau père de Mr et Mme Louis PELLISSIER, de Mme et Mr André TOURNON, Frère de Melle Marie-Thérèse PELLISSIER.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

=====

SAINTE AGATHE

Le Samedi 5 Février se déroulera la Ste Agathe, fête des femmes.

Le Matin à 9 heures une messe sera célébrée à leur intention et suivie de la bénédiction des brioches. Le soir à 20 Heures, un repas aura lieu à "LA VOUTE", toutes les dames de CORPS et des environs sont cordialement invitées à y participer.

SKI ALPIN

Le Kuklos organise tous les mercredis des sorties de ski, pour les plus de 8 ans. Renseignements auprès de François MEI et Gérard BOULANGER. Inscriptions obligatoires avant le mardi soir.

COURS DE GYMNASTIQUE

Des cours de gymnastique ont lieu à CORPS dans l'ancienne CLASSE MATERNELLE

suivant l'horaire ci-dessous :

Le Lundi de	20 à 21 Heures	Adultes
Mardi de	14h30 à 15h30	3ème Age
Judi de	19 à 20 Heures	Adolescents
	20 à 21 Heures	Adultes

(se renseigner avant les cours).

CALENDRIER DES FETES 1983

<u>DATES</u>	<u>CALENDRIER DES FETES 1983</u>	<u>Organisation</u>
<u>JANVIER</u> 29	Repas des Anciens	: Municipalité
<u>MARS</u> 19	Bal de la Mi Carême	: Club du 3ème Age
<u>MAI</u> 21	Le tour du lac	:
22	Montée du Sanctuaire de la Solette	: Office du Tourisme
23	Courses Pédestres	:
<u>JUN</u> 4	Bal des Pères et des Mères	: Club du 3ème Age
12	Concours de Boules "Challenge Rochas "	:
19	Rencontre Inter-Clubs	: Club du 3ème Age
<u>JULIET</u> 2	Bal	: Sté de chasse
3	Fête Patronale	: Municipalité
9	Bal LA SALETTE	: Sté de Chasse
		: La Salette
10	Vente du pain - Concours de Boules	:
13	Retraite aux flambeaux	: Municipalité
14	Bal Feux d'artifice	: Municipalité
16	Bal LA SALETTE	: Club du 3ème age
17	Bal Folk	: L. V. T.
23	Bal	: Haute Fréquence
24	Fête Inter Association - Bal	: Associations
30	Bal	: Football club
<u>AOUT</u> 5	Soirée Merguez	: Boule du chamois
6	Bal "	: Football club
7	Kermesse - Bal	: Club du 3ème Age
11	Bal Folk	: L. V. T.
13	Bal	: Haute Fréquence
14	Bal	: Centre Nautique
15	Fête du Lac - Bal	: Centre Nautique
20	Bal	: Pempiers
21	Concours de boules "challenge REYNIER"	: Boules du chamois
27	Bal	: Sté de Chasse
28		:
<u>SEPTEMBRE</u> 4	Boules "challenge de la chasse "	: Boules du chamois
18	Boules	: boules du chamois
<u>NOVEMBRE</u> 12	Concours de belote	: Club du 3ème Age
<u>DECEMBRE</u> 17	Arbre de Noël	: Club du 3ème Age

Les Associations n'ayant pas retenu de dates, sont priées de tenir compte de ce calendrier

Pour la Chandeleur

Recevez vos amis avec des piles de crêpes. Salées ou sucrées, croustillantes et légères, elles peuvent constituer un véritable repas si vous prévoyez des garnitures variées et appétissantes. Voici quelques idées pour organiser ces « crêpes-party » dans la bonne humeur.

Les crêpes version sucrée

LA PÂTE (pour une trentaine de crêpes) : 500 g de farine, 6 œufs, 2 c à soupe d'huile, une pincée de sel, 50 g de sucre, 1 l de lait (ou 1/2 l d'eau et 1/2 l de lait si vous voulez des crêpes plus fines ou 3/4 l lait, 1/4 l bière, si vous les désirez plus légères).

Versez la farine en fontaine. Cassez les œufs entiers au centre et incorporez-les à la farine en tournant à la cuillère en bois. Joignez ensuite l'huile, le sel et le sucre, puis, peu à peu, le liquide en délayant progressivement pour éviter les grumeaux. Laissez reposer 2 h avant d'utiliser.

Pour la parfumer au choix : un zeste de citron râpé, un sachet de sucre vanillé ou 1 c à soupe de rhum, de liqueur d'orange ou de cognac, une pincée de cannelle en poudre.

Pour tenir les crêpes au chaud : posez-les sur une casserole d'eau bouillante et couvrez-les, ou enveloppez-les de papier d'aluminium et mettez-les dans un four tiède.

Les garnitures

— Crème pâtissière aux raisins secs macérés dans du rhum

- Crème au chocolat ou chocolat râpé
- Fruits au sirop ou fruits confits macérés dans du rhum
- Fromage blanc sucré
- Beurre parfumé à l'orange (réchauffez la crêpe dedans avec jus d'orange et flambez à la liqueur d'orange)
- Miel et noix
- Confitures diverses et compotes variées
- Boules de glace
- Pruneaux hachés macérés dans de l'armagnac.

Les boissons : du lait, du cidre, du thé ou du café.

Les crêpes version salée

LA PÂTE (pour une trentaine de crêpes) : 500 g de farine de sarrasin, 6 œufs, 2 c à soupe d'huile, une pincée de sel, 1/2 l de lait, 1/2 l d'eau.

Versez la farine en fontaine, cassez les œufs au centre et incorporez-les à la farine en tournant à la cuillère en bois. Ajoutez l'huile et le sel, puis versez le liquide progressivement en remuant pour avoir une pâte lisse. Laissez reposer 2 h.



Galette aux abricots

6-8 personnes)

250 g d'abricots secs, 4 c à soupe de sucre en poudre, 1 gousse de vanille, 1 fève, 500 g de pâte feuilletée (fraîche ou surgelée), 1 jaune d'œuf pour dorer.

La veille, faites tremper les abricots dans de l'eau froide. Le lendemain, faites-les cuire dans cette eau de trempage avec le sucre et la gousse de vanille fendue en deux pendant 20 mn environ. Egouttez-les, retirez la gousse de vanille, écrasez-les à la fourchette. D'autre part, vous aurez abaissé la pâte feuilletée au rouleau sur 1/2 cm d'épaisseur (si elle est surgelée, il faut la laisser décongeler pendant 2 h à 3 h à température ambiante). Découpez un disque de 24 cm de diamètre et placez-le sur la plaque du four mouillée. Quadrillez la surface avec la pointe du couteau et dorez au jaune d'œuf. Enfournez à four très chaud préchauffé et laissez cuire pendant 30 mn en baissant un peu l'intensité du four à mi-cuisson. Laissez tiédir et fendez la galette en deux avec un couteau scié. Garnissez une moitié avec la purée d'abricots où vous aurez glissé la fève. Recouvrez avec l'autre moitié.

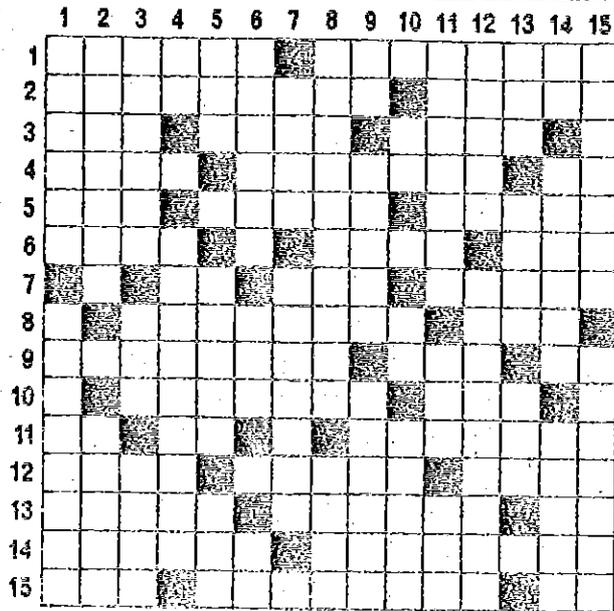
Galette des Rois à la mode de Bretagne

(6-8 personnes)

125 g de farine, 60 g de sucre, 100 g de beurre, 3 jaunes d'œufs, une pincée de vanille en poudre, 1 fève, 1 jaune d'œuf pour dorer.

Tamisez la farine avec le sucre. Versez le tout en fontaine sur la planche à pâtisserie, mettez le beurre ramolli en parcelles au centre avec les jaunes d'œufs et la vanille. Mélangez le tout en travaillant le plus rapidement possible. Roulez la pâte en boule et mettez au frais pendant 1 h. Aplatissez-la ensuite avec la main directement dans un moule beurré, sur 1,5 cm d'épaisseur, et glissez la fève dans la pâte. Dorez le dessus avec le jaune d'œuf avec un pinceau de cuisine et dessinez des croisillons à la pointe du couteau ou des sillons avec les dents d'une fourchette. Faites cuire 30 mn environ à four assez chaud (200° C). Vérifiez la cuisson avant de sortir la galette du four.

La galette sera encore meilleure si vous employez du beurre salé.



- 8. Académicien. Fin anglaise.
- 9. Donner du prestige. Prénom anglais. Baigne Grave-lines.
- 10. Ornement de chapiteau. Excepté.
- 11. Abréviation postale. As-tate symbolique. Détrempés.
- 12. Agent de la circulation. Verre coloré. Etablissement d'un plan.
- 13. Insulaire. Ses coups peuvent être redoutables. Douze mois.
- 14. Ergot des coqs. Prélude au sommeil des enfants.
- 15. Chose latine. Chercherais chicane. Terme de métier.

- 8. Est couru en dix secondes par des champions. Vêtement féminin.
- 9. Te trouves. Formation militaire. Vieille monnaie.
- 10. Erbium symbolique. Article Dégradera.
- 11. Garniture de toit. Cadeau du père. Se dit au chien.
- 12. Partie de la paupière qui la maintient tendue. Vieilles monnaies d'échange.
- 13. Bugle. Prénom masculin. Aux Pays-Bas.
- 14. Mot marseillais. Livre de poche. Large.
- 15. Anneaux de cavalier. Porter avec violence.

Horizontalement

- 1. Acte de foi. Pierre précieuse.
- 2. Tours de cochon. Ne brigue pas l'Oscar.
- 3. Ses pays sont dotés d'un rideau de fer. Cette sainte fut victime d'un tour de Cauchon. Exster.
- 4. Façon de voler. Travaux de couture. Il a bien le temps.
- 5. Appelle le faon Victime d'Absalon. Symbole de la pureté.
- 6. Anneau de cordage. Possessif. Sert d'appât.
- 7. Possessif. Fuite de gaz. Porteurs de bois.

Verticalement

- 1. Maître d'autel. Agent des finances.
- 2. Sujets épineux. Tête avec la main.
- 3. Près d'Aix. Vient d'aller. Démendis.
- 4. Vieux mot. Mettre en demeure.
- 5. Couleur anglaise. S'oppose à l'aval. Rescapé du déluge.
- 6. Humaniste hollandais. Son double manque de retenue. Avant J.-C.
- 7. Ville espagnole. Dignitaires de l'Église.

Solution
en page
Cuisine.

